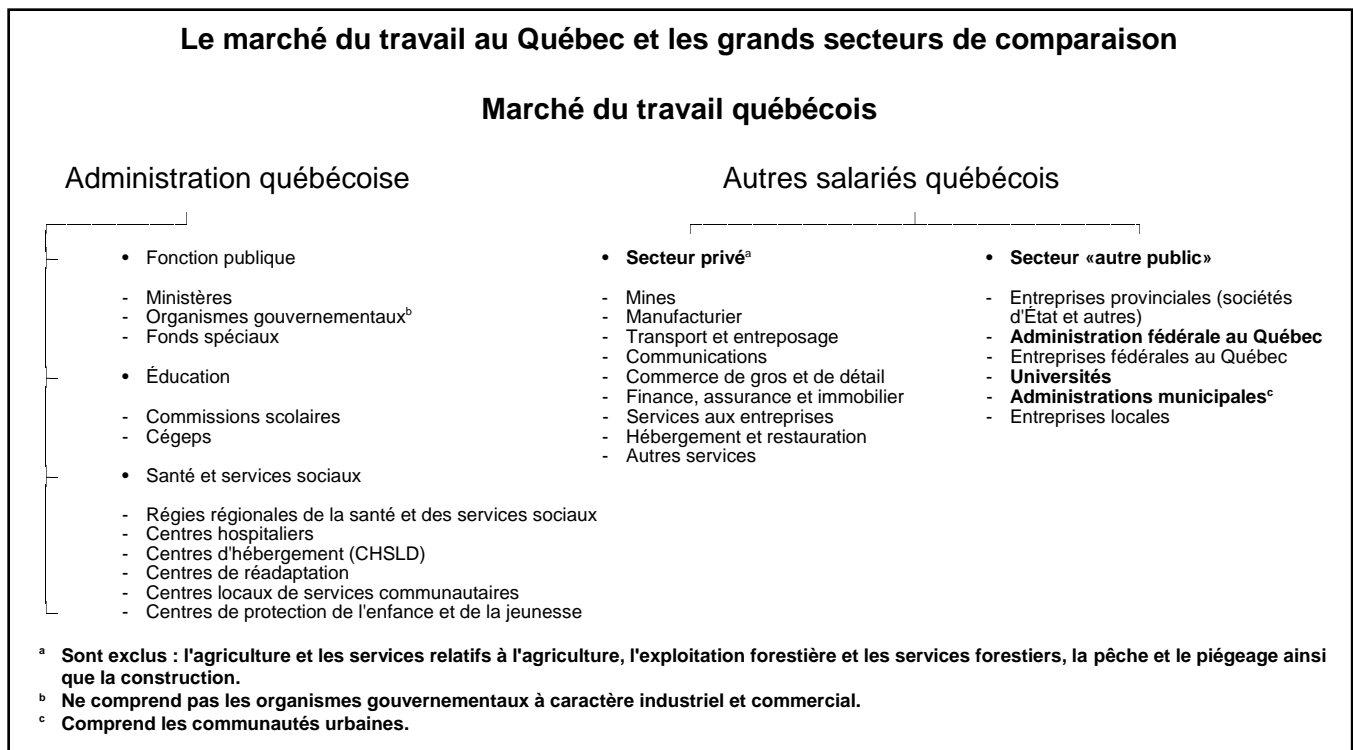


## COMPARAISON DE L'I.R.I.R. ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- Les constatations de l'I.R.I.R. portent sur la comparaison de la rémunération globale des salariés de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- Les autres salariés québécois sont employés dans le secteur privé, dans les administrations fédérale et municipale, dans les universités et dans les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec.
- Ils peuvent être syndiqués ou non syndiqués. La comparaison est également effectuée selon les statuts de syndicalisation.
- La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail. Ces dernières sont obtenues en déduisant les heures chômées payées du nombre d'heures régulières.
- La comparaison est effectuée à partir des salaires de 1998 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus ; celles-ci comptent généralement 200 employés et plus.
- L'examen de 72 emplois repères répartis dans quatre catégories d'emplois permet de prendre en compte plus d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants.



## ÉCARTS SALARIAUX ET DE RÉMUNÉRATION GLOBALE

### RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À PLUSIEURS SECTEURS

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 7,2 % par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois.
- L'administration québécoise est en retard de 7,8 % vis-à-vis du secteur privé et de 6,5 % face au secteur «autre public».
- La comparaison salariale est meilleure avec les non-syndiqués (parité) qu'avec les syndiqués (retard).

### RÉMUNÉRATION GLOBALE : PARITÉ AVEC LE PRIVÉ

- Pour la première fois, l'administration québécoise affiche un retard face à l'ensemble des autres salariés québécois et la parité avec le secteur privé pour la rémunération globale.
- Les employés de l'administration québécoise sont en retard face à l'ensemble des salariés syndiqués et à ceux du secteur privé. Ils le sont aussi par rapport aux salariés du secteur «autre public» et de l'administration municipale.
- À l'inverse, ils sont en avance sur les non-syndiqués et sur les salariés de l'administration fédérale.

### Comparaison de rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	-7,2	-4,2
Autres salariés québécois syndiqués	-8,4	-8,6
Autres salariés québécois non syndiqués	=	6,1
Privé	-7,8	=
Privé syndiqué	-13,2	-8,4
Privé non syndiqué	=	8,2
«Autre public»	-6,5	-10,1
Administration municipale	-18,1	-28,7
Universitaire	0,7	=
Administration fédérale	5,6	6,4

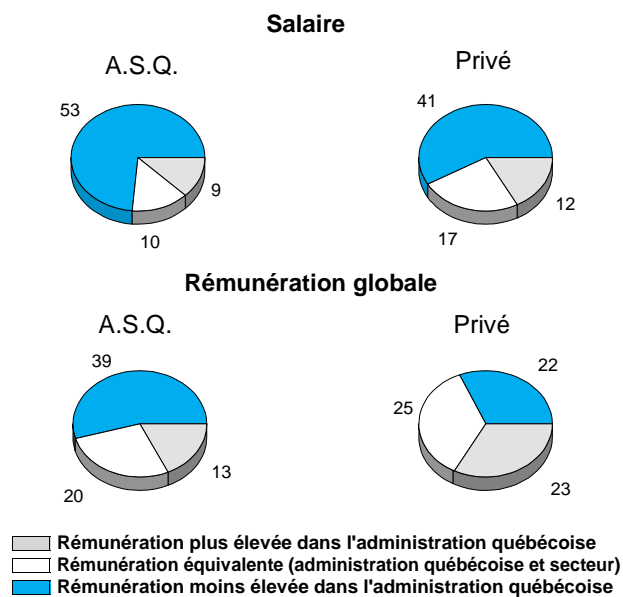
Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise  
 Rémunération équivalente dans les deux secteurs  
 Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

## COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

### RETARDS FRÉQUENTS DANS L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR LES EMPLOIS ...

- Près des trois quarts des emplois et des effectifs montrent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois.
- Face au secteur privé, près de 60 % des emplois affichent un retard salarial. Les deux tiers des effectifs sont dans ces emplois.
- Dans la comparaison de la rémunération globale avec l'ensemble des autres salariés québécois, plus de la moitié des emplois de l'administration québécoise affichent un retard.
- Par rapport au secteur privé, les emplois se répartissent presque également dans les statuts d'avance, de parité et de retard.

### Répartition des emplois selon les statuts de comparaison (nombre d'emplois)



### Comparaison de rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	A.S.Q.		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	=	5,6	3,2	13,8
Techniciens	-11,3	-4,8	-14,2	=
Employés de bureau	-8,7	-6,4	-10,1	=
Employés d'entretien et service	-8,8	-8,4	-8,7	=

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

### ... ET LES CATÉGORIES D'EMPLOIS

- Trois des quatre catégories d'emplois affichent un retard du salaire et de la rémunération globale face à l'ensemble des autres salariés québécois.
- Vis-à-vis du secteur privé, des retards salariaux sont aussi observés pour ces trois catégories, alors que la rémunération globale est à parité.
- Les professionnels de l'administration québécoise font exception, montrant la parité ou une avance selon le cas.

## ÉCHELLES SALARIALES

### MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD SUR CEUX DU MARCHÉ

- Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- Pour le secteur privé, les retards des maximums normaux varient de 3,5 % à 22,4 %, selon les catégories d'emplois.
- Les maximums normaux de l'administration québécoise sont aussi en retard vis-à-vis des autres secteurs pour les trois catégories considérées, sauf dans le secteur universitaire et l'administration fédérale.
- Les salariés de l'administration québécoise occupent généralement une position plus avancée dans leur échelle salariale. C'est pourquoi l'administration québécoise montre souvent une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums.
- Près de la moitié des salariés du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient de maximums au mérite; cette proportion s'élève à 68 % chez les professionnels. Dans les autres secteurs, ce pourcentage est généralement moins élevé.
- Les salariés de l'administration québécoise ne sont pas rémunérés selon des échelles salariales avec des maximums au mérite.

### Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal <sup>a</sup> \$	Position dans l'échelle %	Maximum normal \$	Écart des maximums normaux %	Position dans l'échelle %	Maximum normal \$	Écart des maximums normaux %	Position dans l'échelle %
<b>Professionnels</b>	58 330	85,6	61 257	-5,0	68,3	60 385	-3,5	66,3
<b>Techniciens</b>	39 932	90,7	45 373	-13,6	75,9	48 963	-22,4	69,5
<b>Employés de bureau</b>	28 735	97,7	32 447	-12,9	81,1	34 100	-19,0	73,6

<sup>a</sup> Les maximums normaux correspondent à ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison des échelles.

## AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

### Déboursés pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et le temps chômé payé (en % du salaire)

	Régimes de retraite	Assurances	Temps chômé payé	Total
Administration québécoise	4,9	2,5	16,4	36,6
Autres salariés québécois	5,1	3,6	15,0	35,8
Autres salariés québécois syndiqués	6,3	3,7	15,9	37,8
Autres salariés québécois non syndiqués	2,9	3,8	13,4	32,1
Privé	3,1	3,8	13,4	32,4
«Autre public»	7,9	3,7	17,2	41,0
Administration municipale	8,4	4,9	17,2	44,4
Universitaire	5,2	4,4	16,2	37,5
Administration fédérale	11,2	4,1	17,0	43,0

Déboursés plus élevés dans l'administration québécoise  
 Déboursés équivalents dans l'administration québécoise et le secteur comparé  
 Déboursés moins élevés dans l'administration québécoise

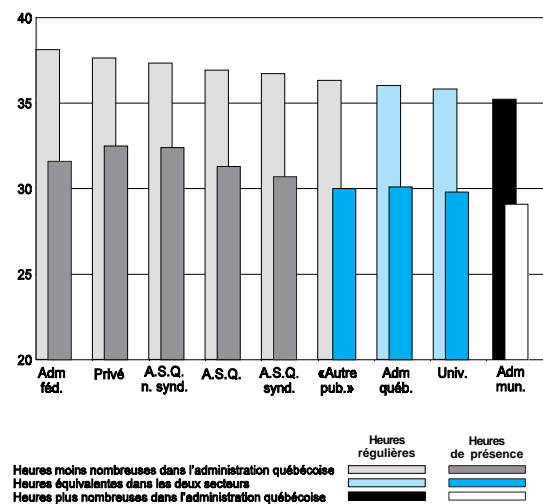
### COÛTS TOTAUX SIMILAIRES POUR L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET L'ENSEMBLE DES SECTEURS

- Le total des coûts des avantages sociaux et du temps chômé payé de l'administration québécoise est similaire à ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur universitaire.
- Les déboursés sont moins élevés dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois syndiqués, dans le secteur «autre public» et dans les administrations municipale et fédérale. Ils sont par contre supérieurs à ceux du secteur privé et des non-syndiqués.
- Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est similaire à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur universitaire; il est toutefois inférieur à celui de quatre des secteurs comparés.
- Pour l'ensemble des régimes d'assurances, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Le temps chômé payé coûte plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, ceux du secteur privé et les non-syndiqués.

### HEURES HEBDOMADAIRES MOINS NOMBREUSES DANS L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE

- La semaine régulière de travail de l'administration québécoise est plus courte que celle des employés de tous les secteurs comparés à l'exception de l'administration municipale et du secteur universitaire.
- C'est dans le secteur fédéral que les heures régulières hebdomadaires sont les plus nombreuses.
- Les heures de présence au travail les plus longues sont observées dans le secteur privé et pour les autres salariés québécois non syndiqués, alors que celles de l'administration municipale sont les plus courtes.
- L'administration québécoise est à parité pour les heures de présence au travail avec les secteurs universitaire et «autre public».

### Heures hebdomadaires de travail



## ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

### AFFAIBLISSEMENT DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE DE 1990 À 1998

- Pour l'ensemble de la période, soit de 1990 à 1998, un affaiblissement est constaté face à tous les secteurs, tant pour les salaires que pour la rémunération globale; la seule exception est une amélioration de la situation salariale de l'administration québécoise par rapport à l'administration fédérale.
- L'affaiblissement le plus marqué est observé vis-à-vis du secteur privé, soit 8,4 points de pourcentage sur le plan salarial et 7,7 points de pourcentage pour la rémunération globale.
- Entre 1997 et 1998, la situation salariale de l'administration québécoise est différente de l'affaiblissement général marquant la période 1990-1997. Un affaiblissement est toujours

constaté par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois, principalement en raison de celui observé face au secteur privé. Cependant, l'administration québécoise présente une amélioration ou une stabilité de sa situation salariale vis-à-vis de tous les autres secteurs.

- Pour la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise est demeurée stable par rapport aux principaux secteurs comparés entre 1997 et 1998.
- Une amélioration est observée face à l'administration municipale et au secteur universitaire, alors que la situation de l'administration québécoise s'est affaiblie vis-à-vis de l'administration fédérale. Ces constats pour 1997-1998 diffèrent de l'affaiblissement par rapport à tous les secteurs pour la période 1990-1997.

#### Différence entre les écarts de rémunération selon diverses périodes (en points de %)

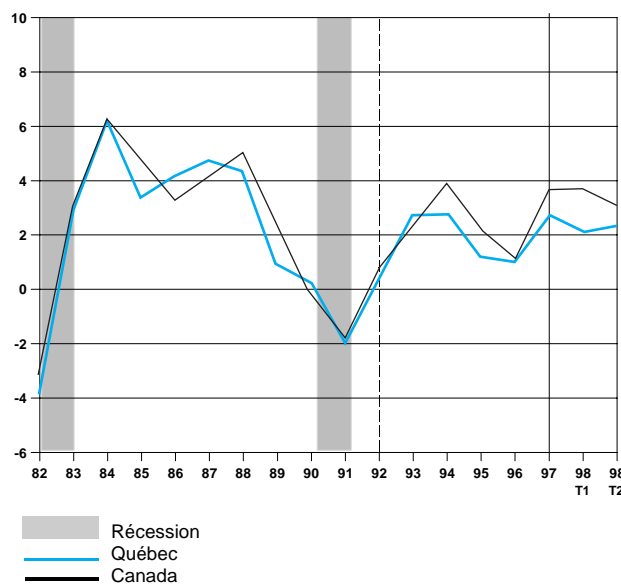
Secteurs	Salaire			Rémunération globale		
	1990-1997	1997-1998	1990-1998	1990-1997	1997-1998	1990-1998
Autres salariés québécois	-5,0	-0,9	-5,9	-7,1	0,1	-7,0
Privé	-7,3	-1,1	-8,4	-8,0	0,4	-7,7
«Autre public»	-1,8	-0,2	-2,0	-4,2	0,2	-3,9
Administration municipale	-5,9	1,3	-4,6	-4,8	1,3	-3,5
Universitaire	-3,1	0,9	-2,2	-5,1	1,9	-3,2
Administration fédérale	0,6	0,1	0,7	-0,3	-0,9	-1,2
Autres salariés québécois syndiqués	-4,7	-0,4	-5,0	-6,4	0,7	-5,7
Autres salariés québécois non syndiqués	-4,1	-0,9	-5,0	-5,3	0,9	-4,4

- Indique une amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise
- Indique que la situation comparative de l'administration québécoise est demeurée stable
- Indique un affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

## LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE SE POURSUIT

- Au premier semestre de 1998, le produit intérieur brut (P.I.B.) du Québec augmente de 2,2 %, un rythme légèrement inférieur à celui de 1997 (2,7 %). Les principaux éléments responsables de cette croissance sont les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. Les perspectives pour la deuxième moitié de l'année sont cependant plus incertaines.
- Les répercussions de la crise financière asiatique, dont la chute des marchés boursiers au troisième trimestre, pourraient avoir un impact négatif sur la confiance des consommateurs et sur la consommation.
- La balance du commerce extérieur devrait continuer de s'améliorer en raison d'un taux de change favorable à l'exportation ainsi que de la vigueur de l'économie américaine.
- Selon les prévisionnistes, la croissance économique devrait se poursuivre en 1999, mais à un rythme moindre.

**Croissance réelle du P.I.B.<sup>a</sup>, au Québec et au Canada, de 1982 à 1998<sup>b</sup> (en %)**



<sup>a</sup> Au prix du marché, base 1986 pour la période 1982 à 1992 et base 1992 pour la période 1993 à 1998.  
<sup>b</sup> Taux de croissance exprimés par rapport aux trimestres correspondants de l'année précédente.

## LA CONSOMMATION ET LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES MÈNENT LA CROISSANCE

- Les dépenses de consommation s'accroissent à un rythme soutenu en 1997 et 1998. Elles augmentent de 2,9 % en 1997, leur plus forte hausse depuis 1988, et de 2,8 % au premier semestre de 1998. Selon les prévisions obtenues, il y aura un ralentissement de la croissance des dépenses de consommation en 1999.
- Les investissements constituent un élément important de la croissance du P.I.B. québécois en 1998. Au premier semestre, ils s'accroissent de 4,9 %. L'augmentation provient exclusivement du secteur des entreprises puisque les investissements des administrations publiques diminuent. Selon les analystes, la croissance des investissements devrait se poursuivre en 1999, mais à un rythme moindre.
- Les dépenses publiques diminuent de nouveau en 1998. Elles pourraient augmenter en 1999, ce qui serait une première hausse depuis 1992.

**Dépenses des différents agents économiques, au Québec, pour 1997 et 1998 et prévisions pour 1998 et 1999<sup>a</sup> (en %)**

	1997	1998 T1	1998 T2	Prévisions
<b>Consommation</b>	2,9	2,7	2,8	1998: 2,4 à 2,5 1999: 1,6 à 2,2
<b>Investissements privés et publics</b>	3,8	0,5	9,4	1998: 8,0 à 8,1 1999: 4,7 à 5,7
<b>Dépenses courantes des gouvernements en biens et services</b>	- 1,0	- 0,4	- 1,3	1998: - 0,2 à - 0,6 1999: 1,0 à 1,1

<sup>a</sup> Taux de croissance réelle calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

### INFLATION CONTRÔLÉE ET FAIBLESSE DU DOLLAR CANADIEN

- L'I.P.C. au Québec se situe à 1,5 % en 1997 et à 1,4 % pour les neuf premiers mois de 1998. Les analystes prévoient une légère hausse du taux d'inflation en 1999.
- Après avoir atteint des niveaux historiquement bas, les taux d'intérêt montent à partir du quatrième trimestre de 1997 jusqu'au troisième trimestre de 1998. En l'absence de pressions inflationnistes, c'est la faiblesse du dollar canadien qui provoque cette hausse.
- Le dollar canadien, affaibli par l'effondrement des économies asiatiques qui entraîne une baisse du prix des matières premières, diminue fortement en 1998.
- Dès le quatrième trimestre de 1998, les taux d'intérêt commencent à diminuer aux États-Unis et au Canada et le taux de change remonte quelque peu.

- Pour 1999, la plupart des analystes prévoient une remontée du huard. Quant aux taux d'intérêt, les opinions sont partagées, certains prévoyant une légère baisse et d'autres, une légère hausse.

#### Indicateurs monétaires au Québec, en 1997, 1998 et prévisions pour 1998 et 1999

	1997	1998 T1	1998 T2	1998 T3	Prévisions
IPC (en %) <sup>a</sup>	1,5	1,6	1,5	1,2	1998: 1,2 à 1,6 1999: 1,4 à 1,7
Taux d'intérêt (bons du Trésor à 3 mois)	3,2	4,4	4,7	5,0	1998: 4,8 à 5,0 1999: 4,3 à 5,9
Taux de change (¢ us)	72,2	69,9	69,1	66,0	1998: 66,0 à 68,0 1999: 67,0 à 71,0

<sup>a</sup> Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992 = 100).

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### ACCÉLÉRATION DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

- La création d'emplois s'accélère en 1997 et 1998. Après avoir augmenté de 0,3 % en 1996, l'emploi s'accroît de 1,5 % en 1997 et de 1,7 % pour les trois premiers trimestres de 1998.
- La totalité de la création nette d'emplois en 1998 est à temps plein, l'emploi à temps partiel demeurant au même niveau.
- Le taux de chômage s'améliore aussi, passant de 11,8 % en 1996 à 11,4 % en 1997. Pour les neuf premiers mois de 1998, il est en moyenne de 10,6 %, taux le plus bas depuis 1990 (10,2 %).
- Le rapport emploi-population connaît une progression continue en 1998. Pour l'ensemble des trois premiers trimestres, il se situe à 55,5 % son plus haut niveau depuis 1991 (56 %).
- Les analystes prévoient que la situation du marché du travail va continuer de s'améliorer en 1999.

#### Marché du travail au Québec, en 1997, 1998 et prévisions pour 1998 et 1999 (en %)

	1997	1998 T1	1998 T2	1998 T3	Prévisions
Emploi <sup>a</sup>	1,5	1,7	1,2	2,2	1998: 1,6 à 1,8 1999: 1,2 à 2,2
Population active	1,0	0,5	0,1	1,3	1998: .. 1999: ..
Taux de chômage	11,4	10,7	10,5	10,6	1998: 10,2 à 10,6 1999: 10,0 à 10,2
Rapport <sup>b</sup> emploi-population	55,0	55,2	55,4	55,8	1998: .. 1999: ..

<sup>a</sup> Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

<sup>b</sup> Nombre de personnes en emploi par rapport à la population de 15 ans et plus.

.. Données non disponibles.



## TENDANCES SALARIALES

### GAIN DE POUVOIR D'ACHAT POUR CERTAINS SYNDIQUÉS

- Les conventions collectives de l'administration québécoise sont arrivées à échéance le 30 juin 1998. Les négociations en vue de les renouveler sont en cours.
- La croissance des échelles salariales de l'ensemble des autres salariés syndiqués québécois indique un gain de pouvoir d'achat de 0,4 % en 1998.
- Ce gain est attribuable à ceux observés dans le secteur privé et les entreprises publiques québécoises. Les deux autres secteurs analysés connaissent des pertes de 0,1 % dans l'administration municipale et de 1,1 % dans le secteur universitaire.

### Croissance salariale en vigueur en 1998 pour les salariés québécois syndiqués<sup>a</sup> (en %)

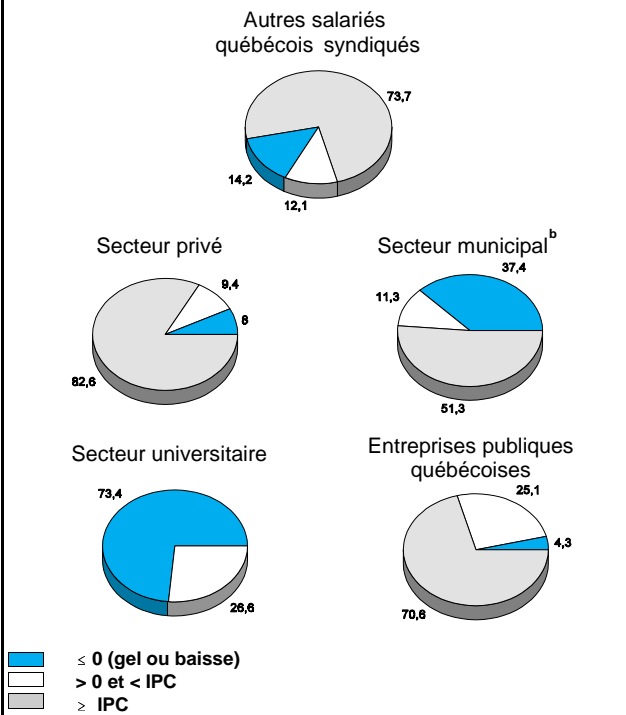
	Nominale	Réelle
<b>Autres salariés syndiqués</b>	1,8	0,4
<b>Privé</b>	2,0	0,6
<b>Municipal<sup>b</sup></b>	1,3	- 0,1
<b>Universitaire</b>	0,3	- 1,1
<b>Entreprises publiques québécoises</b>	1,9	0,5
<b>Fédéral</b>	...	...

<sup>a</sup> Données préliminaires: trois premiers trimestres de 1998.  
<sup>b</sup> Le secteur municipal comprend l'administration et les entreprises.  
 ... Données insuffisantes.

### GELS SALARIAUX PEU NOMBREUX

- En 1998, environ 14 % des salariés syndiqués excluant ceux de l'administration québécoise subissent un gel ou une baisse de leur salaire. Cette proportion est semblable au 15,1 % observé en 1997.
- Près de trois quarts des autres salariés québécois syndiqués connaissent un gain de pouvoir d'achat.
- Environ 83 % des salariés du secteur privé, plus de 70 % de ceux des entreprises publiques québécoises ainsi que plus de la moitié des salariés de l'administration municipale bénéficient d'augmentations salariales supérieures à l'I.P.C.
- La totalité des salariés du secteur universitaire subissent une perte de pouvoir d'achat.

### Distribution des salariés syndiqués québécois selon la croissance salariale en vigueur en 1998<sup>a</sup> (en %)



<sup>a</sup> Les données considérées sont celles incluses dans la banque de conventions collectives au troisième trimestre de 1998.

<sup>b</sup> Le secteur municipal comprend l'administration et les entreprises.

### ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ

- Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les données disponibles permettent d'analyser trois secteurs, soit le privé, le municipal et les entreprises publiques québécoises.
- L'ensemble des salariés couverts par des conventions collectives signées au cours des trois premiers trimestres de 1998 bénéficieront d'une augmentation annuelle moyenne de 1,5 % pour la durée de leur convention. Cette hausse est plus faible qu'en 1997 alors qu'une croissance moyenne de 2,2 % était observée.
- Les taux de croissance de 1998 sont moins généreux qu'en 1997 pour deux de ces secteurs, l'exception étant les entreprises publiques québécoises.
- Près de la moitié des employés syndiqués couverts par des ententes signées en 1998 bénéficient d'augmentations de salaire inférieures à 1,5 % alors que plus des deux tiers des salariés profitaient d'augmentations supérieures à ce taux en 1997.

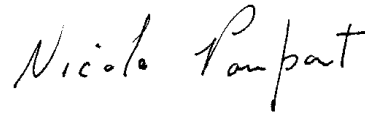
### PERSPECTIVES SIMILAIRES EN 1998 ET 1999

- Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des salariés québécois autres que ceux de l'administration québécoise seraient de 2,2 % en 1998 et de 2 % en 1999. Ce dernier taux tient compte de la baisse de la croissance salariale envisagée récemment par certains analystes.
- Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 1,9 % en 1998 et de 2 % en 1999.
- Le secteur privé affiche les perspectives les plus élevées pour les deux années tant pour les syndiqués que les non-syndiqués.
- Compte tenu des prévisions d'inflation, l'ensemble des salariés québécois étudiés bénéficieraient d'un gain de pouvoir d'achat en 1999.

Perspectives salariales pour 1998 et 1999 <sup>a</sup> (en %)		
	1998	1999
<b>Autres salariés québécois</b>	2,2	2,0
<b>Autres salariés québécois syndiqués</b>	1,9	2,0
<b>Privé</b>	2,0	2,1
<b>Entreprises publiques québécoises</b>	1,9	... <sup>b</sup>
<b>Universitaire</b>	0,3	1,0
<b>Municipal</b>	1,3	1,6
<b>Fédéral</b>	1,9	... <sup>b</sup>
<b>Non-syndiqués (privé)</b>	2,0 à 2,5	2,0 à 2,4

<sup>a</sup> Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.  
<sup>b</sup> Les données disponibles ne permettent pas d'établir une perspective salariale.

«(...) les constatations de l'Institut sont d'un intérêt encore plus marqué lorsque, comme c'est le cas actuellement, l'administration québécoise est en négociation. Pour la première fois, la comparaison de l'I.R.I.R. repose sur des données de l'année même.»



**Nicole Poupart**  
Présidente-directrice générale

*Extrait de l'avant-propos du Quatorzième rapport sur les constatations de l'I.R.I.R.*

Le Quatorzième rapport sur les constatations de l'I.R.I.R. est disponible à l'Institut à 125 \$ l'exemplaire (T.P.S. incluse).

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1998  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-550-33831-6  
ISSN 0833-0727

IRI-131

10, rue Saint-Antoine est  
Bureau 11.70  
Montréal (Québec)  
H2Y 4A5

Téléphone: (514) 876-4384  
Télécopieur: (514) 876-1767  
Courrier électronique :  
courrier@irir.com  
Site Internet : <http://www.irir.com>

#### COMITÉ CONSULTATIF

**Nicole Poupart\***

Présidente-directrice générale  
Institut de recherche et d'information  
sur la rémunération

**Prem Benimadhu**

Vice-président, Centre pour l'efficacité  
de la gestion et Directeur, Centre de  
recherche sur la rémunération,  
Conference Board du Canada

**Louis Bernard**

Consultant

**Yvan Blain**

Consultant en relations du travail  
Ex-sous-ministre au ministère  
du Travail

**Jean Boivin**

Professeur titulaire  
Faculté des sciences sociales  
Département des relations industrielles  
Université Laval

**Thomas J. Boudreau**

Conseiller en gestion

**Jean-Guy Duchaine**

Vice-président principal,  
Ressources humaines et  
communications  
Provigo inc.

**Gilles Dulude**

Vice-président, ressources humaines  
Le Groupe Vidéotron

**Robert Gaulin**

R. Gaulin et Ass.  
Conseiller en gestion

**Michel Grant**

Professeur titulaire  
Département des sciences  
administratives  
Université du Québec à Montréal

**Maurice Lemelin**

Directeur des services d'enseignement  
de la gestion des ressources humaines  
École des hautes études commerciales

\* Membre du Conseil  
d'administration, nommée par  
l'Assemblée nationale.